



ZONE DE DISTRIBUTION : BEYNES ST SANTIN

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2024	L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles. Ces résultats sont indépendants de la campagne exploratoire réalisée par l'ARS Île-de-France sur l'année 2024 sur de nouveaux composés, PFAS et métabolites de pesticides, dont les résultats sont accessibles sur le site www.iledefrance.ars.sante.fr .	A	A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité
Origine et gestion de l'eau		PARAMETRES D'INTERET POUR LA POTABILITE DE L'EAU	
Votre réseau est alimenté par les captages : MAREIL MAULDRE B1 et B2 LES BISMES, Forage ROSAY F1 et F2, F ST LUBIN DE LA HAYE (28). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement.	BACTERIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	A	Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 43 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
La zone de distribution BEYNES ST SANTIN comprend les communes suivantes : MONTAINVILLE, BEYNES sauf gendarmerie nationale, zone bas à MARCQ, MAREIL-SUR-MAULDRE sauf chemin du Pont de Falaise. Le responsable des installations est : « SYNDICAT DES EAUX REGION D'YVELINES ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR » qui assure l'exploitation du réseau.	NITRATES Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	A	Bonne qualité Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 30,5 mg/L Valeur maxi : 47 mg/L
Quelques conseils		PESTICIDES ET METABOLITES PERTINENTS Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	A Bonne qualité Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 550 Valeur maxi : 0,055 microgramme/L (atrazine déséthyl)
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	FLUOR Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	A Bonne qualité Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne : 0,445 mg/L Valeur maxi : 0,6 mg/L
ADOUCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).	DURETE Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Eau douce = dureté inférieure à 10°F; Eau peu calcaire = dureté entre 11 et 20 °F; Eau dure = dureté entre 21 et 30°F; Eau très dure = dureté supérieure à 30°F.	Eau très dure Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 24,6 °f Valeur maxi : 32,9 °f
SAVEUR-COULEUR 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.		
Pour aller plus loin			
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr		

Édité le 01/10/2025

UDI 078000632

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.